



FACULTÉ DE DROIT

TÉMOIGNAGE DIRECTRICE



PASCALE BOUCAUD
DE 1996 À 2007



Présentation du parcours à l'UCLy

- DIRECTRICE de l'Institut des Droits de l'Homme de l'Université Catholique de Lyon - du 1er septembre 1985 au 1er septembre 1995.
- DIRECTRICE de la Faculté de droit de 1996 à 2007
- DIRECTRICE de l'Institut des Sciences de la FAMILLE du 1er septembre 2007 au 1er septembre 2011
- Titulaire de la Chaire UNESCO « Mémoire, Cultures et Interculturalité », du 1er Septembre 2011 au 1er Septembre 2017
- Doyen du Pôle Facultaire Sciences juridiques, Politiques et Sociales, de Juin 2016 à Juin 2020

Que reprenez-vous de votre mandat de direction à la Faculté de Droit ? Un moment marquant ?

Le fonctionnement de cette Faculté de Droit fut suspendu en 1969. Suite aux événements de mai 1968, les étudiants inscrits en Droit à l'Institut Catholique de Lyon [actuelle UCLy] ne purent obtenir leur diplôme en juin 1969. Emma GOUNOT, alors enseignante au sein de cette Faculté, me racontait lors de mon arrivée à l'UCLy, le désarroi des enseignants et la décision de suspension des programmes.

En 1995, le Recteur de l'UCLy souhaita faire revivre cette Faculté. Je terminais mon mandat de Direction de l'IDHL et j'eus pour mission de trouver un conventionnement avec l'une des deux Universités Lyonnaises : Lyon III ou Lyon 2.

L'Université Lyon 2 répondit favorablement dans un délai très bref. Lyon III regretta par la suite d'avoir tardé à se prononcer. En septembre 1996, la Faculté de Droit de l'UCLy offrait de nouveau un cursus, après 27 années de suspension. Ce cursus se limitait alors aux deux premières années. Par la suite, la licence et les Masters suivirent.

En un mot, comment qualifieriez-vous l'équipe de la Faculté de Droit, et que voudriez-vous leur dire ?

Comment qualifier l'équipe de la Faculté de droit ? Accueillante, dynamique et performante

Je tiens à remercier tout particulièrement Hélène MESCHERIAKOFF, Marc OLLIVIER, Franck VIOLET et Dalila HALIMI qui furent d'un très précieux soutien durant toutes ces années.

Que représente pour vous le fait de célébrer les 150 ans de cette institution ?

Une opportunité de faire mémoire de grands professeurs qui ont su donner par leur distinction d'esprit, la clarté de leurs cours, l'apaisement qu'ils procuraient, une renommée à cette Faculté. Je pense en particulier à Emmanuel GOUNOT [1913] et à Charles BOUCAUD [1908]. Plus près de nous, ce devrait être également l'opportunité de rendre hommage à tous les enseignants et personnels administratifs qui ont porté la Faculté et lui ont permis de devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Enfin et surtout, l'opportunité de revoir les étudiants, les « anciens », au cœur généreux et aux yeux attentifs, car ce sont eux les gardiens de nos meilleurs souvenirs.

EN SAVOIR PLUS SUR
LES 150 ANS DE LA
FACULTÉ DE DROIT



Faculté Sciences Juridiques,
Politiques et Sociales - UCLy